



# JOURN@L FOOT

N°530 DU 1er SEPTEMBRE 2022

## REUNIONS DE SECTEURS 2022 (DERNIERE DATE)

Mardi 6 septembre 2022 à 19h à l'ES Sciez

## COMPOSITIONS DES POULES

Les compositions des poules jeunes; féminines et seniors masculins sont en ligne !

Pour les consulter, veuillez vous rendre sur le site du District.

## SOMMAIRE

SECRETARIAT GENERAL P1

JEUNES P2

COUPES P3

TECHNIQUE P3

STATUT DE L'ARBITRAGE P5

## VALIDATION DES ENTENTES

---

### **Seniors D4 :**

- Bonne/Vallée Verte

### **Seniors D5 :**

- Lanfonnet/Dingy
- Salèves/Arthaz

### **Seniors Féminines :**

- Villaz/Filière/Evire

### **U18F :**

- Villaz/Filière/Evire
- St Cergues/Bons

### **U15F :**

- Villaz/Filière/Evire
- Perrignier/TEGG

### **U17 :**

- Reignier/Salèves

### **U15 :**

- TEGG/Perrignier
- Reignier/Salèves

### **U13 :**

- Perrignier/TEGG
- TEGG/Perrignier

### **U9 :**

- Reignier/Arthaz

### **U7 :**

- Reignier/Arthaz

---

## TOURNOIS

---

Le formulaire d'homologation des tournois que vous deviez compléter en amont n'est plus à utiliser.

**Si vous souhaitez organiser un tournoi, merci d'en informer le District par mail en indiquant la date de votre tournoi et les catégories concernées. A noter que la responsabilité incombe entièrement à votre club.**

Le District est favorable à l'organisation de tournois **sous réserve** :

- du respect des mesures sanitaires imposées (se référer aux mesures en vigueur),
- de la priorité des compétitions officielles,
- de l'impossibilité de reporter une rencontre à cause de l'organisation d'un tournoi (même si manque de terrain, de joueurs ou de bénévoles),
- du respect des temps de jeu et de repos

### **TOURNOIS INTERNATIONAUX :**

- Les clubs organisant ces tournois doivent en faire la demande directement auprès de la Ligue Auvergne- Rhône-Alpes

de Football, en téléchargeant le « Formulaire de déclaration d'un tournoi amical international » sur le site de la Ligue (Rubriques : A télécharger – Formulaires divers – Organisation Tournois).

- Les clubs désirant participer à un tournoi international à l'étranger, doivent demander une autorisation de participation à la Ligue Auvergne Rhône-Alpes.

- Les demandes de tournois amicaux internationaux doivent impérativement parvenir à la F.F.F. 3 mois avant leur date de déroulement, afin que la FIFA puisse préalablement donner son accord.

*Les autorisations sont accordées sous réserve de ne pas perturber le championnat ou toutes autres compétitions officielles (Plateau). Prière de se référer aux articles 126, 176, 177 des Règlements Généraux.*

## **CORRESPONDANCE**

---

### **CORRESPONDANCE TRANSMISE AUX COMMISSIONS SUIVANTES :**

#### **Commission des Jeunes :**

AJ Ville la Grand – Haut Giffre – Cranves Sales – AS Marin

#### **Commission Sportive :**

A. Portugais – FC Haut Rhône – FC Cruseilles – US Mont Blanc

#### **Commission des Coupes :**

FC Cranves Sales – AJ Ville la Grand – Beaumont Collonges FC – AG Bons – CSA Poisy – ASC Sallanches – Morzine – F. Sud Gessien – Anthy SP

#### **Commission des Règlements :**

Clubs en infraction

#### **Commission de l'Arbitrage :**

Estermann - Barbaroux

#### **Commission Technique :**

#### **Trésorier :**

ES Thyez

#### **Commission du Statut de l'Arbitrage :**

Barbaroux

#### **Formation :**

FC La Filière

# **COMMISSION DES JEUNES**

## **U13 : FESTIVAL U13**

---

Le 1<sup>er</sup> Tour aura lieu **samedi 10 septembre** (début des rencontres à 14h)

La participation de toutes les équipes « 1 » est **obligatoire**

Les poules, feuilles de matchs et règlements sont disponibles sur le site du District.

Les feuilles de plateaux sont à retourner uniquement par mail à l'adresse : [footdesenfants@hautesavoie-paysdegex.fff.fr](mailto:footdesenfants@hautesavoie-paysdegex.fff.fr) pour le mardi 13 septembre.

**Tour 2** : samedi 22 octobre

## U13 D1 : NOTE AUX CLUBS

---

Il y a 6 places en interdistrict.

Afin de préserver la disparité il n'y aura qu'une équipe par club de qualifié.

Annecy et TEGG ne pourront qualifier qu'une seule équipe même si ils sont en position d'en qualifier deux.

# COMMISSION DES COUPES

---

## COUPE DU DISTRICT – CREDIT MUTUEL

---

### **Rappel important :**

Les Coupes du District sont placées sous les deux signes du RESPECT et du FAIR PLAY .

### **Equipes exemptes :**

**Seniors 1<sup>er</sup> niveau** : Semnoz Vieugy 1 ; Bons en Chablais 1

**Seniors 2<sup>ème</sup> niveau** : Pers Jussy 1 ; Thonon AS 1 ; Annecy Portugais 1 ; Vetraz 1

**U17 1<sup>er</sup> niveau** : GJ Dingy Lanfonnet

**U15 2<sup>ème</sup> niveau** : Reignier 2

### **Terrain impraticable :**

En cas d'arrêt municipal dû à la sécheresse des terrains, le club recevant doit impérativement trouver un terrain de repli ou à défaut, inverser la rencontre.

### **Protocole COVID :**

**Le protocole des compétitions nationales approuvé par le Comex du 11 août 2022 a été publié.** Le District applique ce protocole aux Coupes départementales.

Ce protocole [...] prévoit que : « **Pour toutes les rencontres de coupe, l'équipe ne se présentant pas sur le terrain en raison d'une situation de COVID sera déclarée éliminée en raison de l'impérieuse nécessité de garantir la succession des tours et le respect du calendrier de l'épreuve** ».

Cette disposition est également valable pour l'ensemble des Coupes [...] par reconduction de la décision du Bureau Plénier [de la Ligue] du 29 novembre dont nous vous rappelons la teneur : « **Pour tous les matches qui ne peuvent pas se dérouler du fait de cas COVID, l'équipe considérée aura match perdu pour reporter le bénéfice de la victoire et donc de la qualification pour le tour suivant à l'équipe adverse. Si les 2 équipes sont concernées, les 2 auront match perdu, même si cela doit avoir pour conséquence de compter un exempt pour le tour suivant.** ».

# COMMISSION TECHNIQUE

---

## DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES – Foot des Enfants

---

### **Saison 22-23**

Merci aux clubs qui ne l'ont pas encore fait de bien vouloir remplir ce [questionnaire](#) pour déclarer les responsables EdF et de catégorie

### **A noter :**

- Si pas de changement (personne et coordonnées) mentionner « IDEM »
- Si la (les) personne(s) est(sont) titulaire(s) d'1 ou plusieurs CFF, inutile de mentionner les modules correspondants (*ex si titulaire du CFF2, ne pas mentionner les modules u13 et u15 ; tout comme si titulaire du BMF, ne pas mentionner les CFF*)

**ATTENTION !**

Pour tout rajout d'équipes ou modifications AVANT la parution des calendriers, les demandes devront être faites **OBLIGATOIREMENT** à l'adresse [footdesenfants@hautesavoie-paysdegex.fff.fr](mailto:footdesenfants@hautesavoie-paysdegex.fff.fr)  
 Cette adresse sera également à utiliser pour l'envoi des feuilles de plateaux **u7 à u11 uniquement** (en remplacement de l'adresse [feuillesdematches@hautesavoie-paysdegex.fff.fr](mailto:feuillesdematches@hautesavoie-paysdegex.fff.fr))

**Réunions de rentrée - Foot des Enfants (u7 – u9 – u11)**

Début des réunions à **19h** (adresses à venir)

2 personnes maximum par club

Vous pouvez poser vos questions la réunion via ce lien :

[https://padlet.com/sand\\_ct74/kcw3yt45wpbk](https://padlet.com/sand_ct74/kcw3yt45wpbk)

Vendredi 2 septembre : Lac Bleu (Espace Grenette - Place de l'église – Duingt)

Lundi 5 septembre : Vétraz (Salle Albert Roguet Place des Tilleuls)

Mardi 6 septembre : Challex (400 route de la Mairie à Challex)

Lundi 12 septembre : Thyez (Rue des Sorbiers)

Mardi 13 septembre : Marin (233 chemin de la Vignette)

**DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES – Projet club et Labels**

L'**Autodiagnostic** du Projet Club est disponible depuis le 13 juillet.

**Nous vous invitons à utiliser cet outil afin de faire un état des lieux de votre structure** (cela ne vous engage pas dans la démarche des Label Jeunes FFF Crédit Agricole)

Les clubs souhaitant renouveler ou entrer dans une nouvelle démarche du club devront obligatoirement remplir l'intégralité de l'autodiagnostic et fournir les pièces demandées.

**ATTENTION** : ne pas DEPOSER votre candidature pour le moment.

**Clubs arrivant en fin de droit en juin 2023**

- Ent. St Jeoire la Tour (*Label Jeunes FFF Crédit Agricole*)
- AS Thonon (*Label Jeunes FFF Crédit Agricole Féminines*)

Les clubs souhaitant renouveler leur Label ou entrer dans une nouvelle démarche, devront en informer Sandrine Janssoone par mail pour le **4 septembre dernier délai** (*indépendamment de l'ouverture de l'autodiagnostic*)

**Clubs ayant fait une demande d'entrée dans la démarche ou de renouvellement**

- FC Annecy (*Label Jeunes FFF Crédit Agricole Féminines*)
- US Annecy le Vieux (*Label Jeunes FFF Crédit Agricole Féminines*) – Nouvelle démarche
- FC Ballaison (*Label Jeunes FFF Crédit Agricole*)
- FC Cluses (*Label Jeunes FFF Crédit Agricole et Féminines*) – Nouvelle démarche
- ESCO (*Label Jeunes FFF Crédit Agricole Féminines*) – Nouvelle démarche
- Marignier Sport (*Label Jeunes FFF Crédit Agricole et Féminines*) - Renouvellement
- CS Morzine Vallée d'Aulps (*Label Jeunes FFF Crédit Agricole*) - Renouvellement
- AS Sillingy (*Label Jeunes FFF Crédit Agricole et Féminines*) – Renouvellement
- CS St Pierre en Faucigny (*Label Jeunes FFF Crédit Agricole*) – Nouvelle démarche
- Union Salève Foot (*Label Jeunes FFF Crédit Agricole Féminines*) - Renouvellement
- Ent. St Jeoire la Tour (*Label Jeunes FFF Crédit Agricole*) – Renouvellement

# COMMISSION DU STATUT DE L'ARBITRAGE

## MUTATIONS SUPPLEMENTAIRES ACCORDEES

---

<b>CLUBS</b>	<b>MUTATION</b>	<b>N° CLUB</b>
BONS EN CHABLAIS – U17 D1	1	504539
ESCO – SENIORS D1	1	529714